

PROJET DE BONIFICATION INTEGRALE  
DE LA

MONTAGNE LIBANAISE : Objectifs du projet

République Libanaise

Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative  
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public  
(C.P.E.S.P.)

Il a été de première nécessité avant de mettre en exécution un vaste programme d'investissements dans lequel la participation de l'Etat s'élève à LL. 70.000.000 et celle des particuliers à plus de LL. 150.000.000, d'entreprendre, au préalable, toutes les études nécessaires et de réaliser à titre d'essais certains travaux visant à mettre au point les méthodes les plus efficaces et les techniques les plus appropriées aux conditions libanaises, et à former le personnel libanais, chargé de l'exécution des travaux du Plan Vert, à la tâche qui l'attend.

Pour cela, un projet conjoint a été mis au point entre le Gouvernement Libanais et le Fonds Spécial des Nations Unies et l'Organisation Mondiale pour l'Alimentation et l'Agriculture ( FAO ).

Un Avant projet d'Accord a été conclu le 7 Mai 1960 , à la suite duquel un Plan d'Opérations a été signé le 3/12/62. Les objectifs de ce plan comprennent principalement les réalisations suivantes :

- 1/- Des études visant à mettre au point les techniques de protection et de mise en valeur du sol, la conservation de l'eau, et en général toutes les opérations visant la bonification intégrale de la montagne libanaise et plus spécialement celle des zones rurales à vocation agricole.

Ces études sont entreprises dans le cadre d'un certain nombre de 'Zones Pilotes' localisées dans les diverses régions du pays, en tenant compte des différents milieux, sols, climats et des divers travaux envisagés.

- 2/- La formation du personnel technique libanais, à la lumière des essais entrepris dans les zones pilotes, par les soins d'un personnel étranger hautement spécialisé ayant une longue expérience des problèmes de mise en valeur dans des conditions similaires à celles du Liban.
- 3/- L'établissement et la mise en oeuvre d'un plan de développement et de restauration du patrimoine foncier libanais tant public que privé.

- e/- Entreprendre dans les zones pilotes une enquête économique générale permettant de définir le prix de revient des diverses cultures pratiquées en tenant compte des frais de tous les travaux de premier établissement, de plantation et d'entretien jusqu'au moment de la récolte.

Cette étude devra permettre de déterminer en outre, les conditions économiques moyennes de la famille paysanne et ainsi, d'orienter le Plan Vert sur les moyens les plus appropriés pour le relèvement indispensable de ses conditions.

Réaliser parallèlement une enquête complémentaire relative aux coûts des travaux de mise en valeur du sol par les moyens mécaniques modernes, en vue de la culture ou du reboisement, en évaluant les résultats financiers attendus.

- f/- Effectuer une enquête sur la production forestière libanaise, la consommation actuelle de bois et de produits ligneux et sa projection dans le futur.
- g/- Passer à la réalisation de la première phase du plan de développement indiqué ci-dessus en ( b ), en recherchant, par des études et des essais, notamment sur des bassins versants expérimentaux, les techniques les plus appropriées pour l'emmagasinage de l'eau, la réduction des inondations, l'aménagement et l'amélioration des versants, y compris la mise en valeur des pâturages, la conservation des sols, l'aménagement des forêts et le reboisement dans les régions de collines et de montagnes du Liban.
- h/- Préparer et, le cas échéant, commencer des travaux de construction d'un réseau routier général basé sur le plan de développement des régions rurales et effectuer des démonstrations de travaux de génie civil, ayant trait à la correction des torrents et à la conservation des sols et des eaux.
- i/- Entreprendre des études économiques sur les cultures et les systèmes d'utilisation des terres les plus recommandables pour les zones rurales qui seront mises en valeur. Ces études économiques tiendront compte de la structure de la production horticole et arboricole, non seulement au Liban, mais aussi dans d'autres pays méditerranéens. Elles évalueront également, les possibilités offertes à diverses récoltes, compte tenu de la situation du marché intérieur et des marchés d'exportation.
- j/- Elaborer un programme de production des plants et de semis approprié aux besoins des diverses régions du Liban et basé sur une étude générale des marchés vue sous un angle dynamique pour les dix années qui viennent.
- k/- Etudier et élaborer un programme visant à réglementer et à contrôler le pacage des chèvres.

- Un Spécialiste dans la création des lacs collinaires en vue de la conservation de l'eau en surface ou de l'injection de cette eau en profondeur pour l'alimentation des sources.
- Un Spécialiste dans l'aménagement des forêts, reboisement et production de plants et de semis sélectionnés.
- Un Spécialiste en Pédologie, analyse du sol et procédés modernes appropriés à l'amendement et à la fertilisation du sol.
- Un Spécialiste de l'aménagement des bassins versants, de l'organisation et du développement des pâturages.
- Un Spécialiste dans le développement de l'élevage des bovins et des ovins et le contrôle des chèvres ; intruduction des techniques modernes pour la nutrition et la sélection du cheptel.
- Un Spécialiste dans l'aménagement de la collecte du lait et des industries laitières ( fromage, beurre, etc... ), en vue d'assurer aux éleveurs l'écoulement de leur production à un prix de soutien.
- Un Spécialiste des diverses industries rurales susceptibles de se développer au Liban ( extraction du syrop de caroubes, conserveries, etc... ) .

## 2°- Bourses

Une série de bourses d'études à l'étranger sera attribuée au Personnel Libanais en vue de parachever sa formation technique dans les diverses branches ci-haut mentionnées. Ces bourses intéresseront à la fois les cadres et le personnel exécutif aussi bien officiel que privé.

## 3°- Equipement et Fournitures

Un équipement complet, de cartographie et de photographie, de pépinière, de laboratoire d'enseignement et surtout de démonstration et de promotion des principales industries rurales inexploitées ainsi qu'une bibliothèque technique, sera assuré après études des conditions locales en vue de mettre en oeuvre le matériel le plus adapté aux besoins du pays.

Ces articles d'équipement et fournitures seront procurés par le Fonds Spécial, jusqu'à concurrence d'une dépense de \$. US. 267.000 .

## Contribution du Gouvernement Libanais.

Le Gouvernement Libanais assume de son côté le coût des opérations dans le pays et notamment les frais de tout le personnel Libanais, ainsi qu'une part représentant le 15% des frais du personnel Etranger engagé pour l'exécution du Projet.

الجمهورية اللبنانية

مكتب وزير الدولة لشؤون التنمية الإدارية  
مركز مشاريع ودراسات القطاع العام